

Le système d'évaluation des acquis scolaires des élèves (Décret n° 2015-1929 du 31-12-2015) est pris en compte dans l'application Affelnet Lycée.

Les évaluations des **bilans périodiques** de 3<sup>e</sup> et l'évaluation du **bilan de fin de cycle 4** qui rend compte du niveau de maîtrise des huit composantes du socle commun sont donc utilisés pour l'affectation.

### 1 - Les bilans périodiques :

- Champs disciplinaires :**

Le nombre de matières peut varier selon la formation suivie. C'est pourquoi les onze matières évaluées en classe de 3<sup>e</sup> sont ramenées à 7 champs disciplinaires suivant la table suivante :

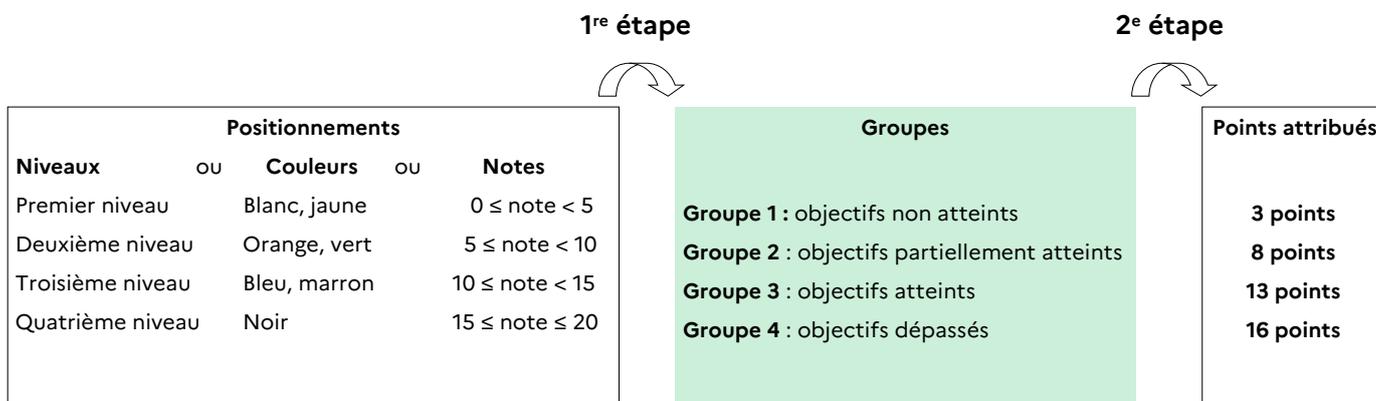
7 champs	Français	Maths	H-Géo	Langues vivantes		EPS	Arts		Sciences, Technologie et DP		
3 <sup>e</sup> générale	Français	Maths	H-Géo	LVA	LVB	EPS	Arts plastiques	Education musicale	SVT	Technologie	Physique Chimie
3 <sup>e</sup> prépa métiers	Français	Maths	H-Géo	LVA	LVB	EPS	Enseignements artistiques		Sciences et technologie		Découverte professionnelle
3 <sup>e</sup> SEGPA	Français	Maths	H-Géo	Langue vivante		EPS	Arts plastiques	Education musicale	Sciences et technologie		Découverte professionnelle
3 <sup>e</sup> Ens. Agri	Français	Maths	H-Géo	Langue vivante		EPS	Education socio-culturelle		Bio . Ecologie	Sciences et Tech. Prof.	Physique Chimie

- Conversion des évaluations en points**

Les bilans périodiques des élèves de 3<sup>e</sup> intégrés au livret scolaire peuvent comporter deux types d'évaluation :

- soit un positionnement sur une échelle de 4 niveaux,
- soit des notes.

Pour tenir compte de cette diversité de situations, il est prévu de ramener tous les types de positionnement à une échelle unique en 4 groupes (1<sup>re</sup> étape) puis d'y attribuer des points (2<sup>e</sup> étape).



Les points attribués aux 7 champs disciplinaires sont affectés d'un **coefficient spécifique en fonction de la formation demandée** par l'élève : voie professionnelle ou seconde générale et technologiques contingentées (2<sup>de</sup> GT option création et culture design et 2<sup>de</sup> spécifique Sciences et Technologies de l'Hôtellerie Restauration).

### 2 - Le bilan de fin de cycle 4 : évaluation des 8 composantes du socle :

Le bilan de fin de cycle 4 mesure le degré d'acquisition des **8 composantes du socle commun de connaissances, de compétences et de culture** par une évaluation simple sur **4 niveaux**.

Pour chacune de ces 8 composantes, **les 4 positionnements suivants sont convertis en points pour l'affectation** :

#### Les 8 composantes du socle commun

- 1 - Comprendre et s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit
- 2 - Comprendre et s'exprimer en utilisant une langue étrangère et, le cas échéant, une langue régionale
- 3 - Comprendre et s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques
- 4 - Comprendre et s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps
- 5 - Les méthodes et outils pour apprendre
- 6 - La formation de la personne et du citoyen
- 7 - Les systèmes naturels et les systèmes techniques
- 8 - Les représentations du monde et l'activité humaine

- Maîtrise insuffisante **10 points**
- Maîtrise fragile **25 points**
- Maîtrise satisfaisante **40 points**
- Très bonne maîtrise **50 points**

### 3 - Prise en compte des bilans dans la procédure Affelnet Lycée :

#### PHASE PRINCIPALE D'AFFECTION :

Prise en compte des **bilans périodiques** de l'année en cours et du **bilan de fin de cycle 4**.

- Elèves de troisième : Un module permet d'importer les données du **LSU** dans l'application **Affelnet Lycée** et de les convertir en points **sans saisie supplémentaire**.
- Elèves de troisième dont les évaluations ne sont pas saisies dans le LSU : Les établissements d'origine effectuent manuellement la conversion des évaluations des bilans périodiques et du bilan de fin de cycle 4 en points pour l'affectation puis les saisissent dans l'application Affelnet Lycée.
- Autres candidats (2GT, 2<sup>de</sup> Pro, 1<sup>re</sup> année de CAP, Prépa-apprentissage) : Les établissements d'origine saisissent les moyennes des notes (matières) de l'année en cours, qui seront converties en points par l'application Affelnet Lycée. Il n'y a pas de saisie pour le bilan de fin cycle 4 à réaliser. Ils sont d'emblée positionnés dans Affelnet Lycée au niveau « Maîtrise satisfaisante » pour chacune des 8 composantes.

#### TOUR d'affectation de JUILLET :

Prise en compte des **bilans périodiques** de l'année en cours et du **bilan de fin de cycle 4**.

il n'y a pas d'évaluations à saisir dans l'application Affelnet Lycée car seuls les candidats sans affectation (refusés ou en liste supplémentaire sur tous leurs vœux ainsi que ceux ayant fait un vœu unique de recensement à l'issue de la phase principale d'affectation avec prise en compte des évaluations pourront participer au tour d'affectation de Juillet.

#### TOUR d'affectation de SEPTEMBRE :

Prise en compte des **bilans périodiques** de l'année scolaire 2021-2022 et du **bilan de fin de cycle 4**.

Deux situations possibles :

1 - Pour **les élèves ayant participé à la phase principale d'affectation 2022** avec prise en compte des évaluations, il n'y a pas d'évaluations à saisir dans l'application Affelnet Lycée.

2 - Pour **les élèves n'ayant pas participé à la phase principale d'affectation 2022** suivre les consignes suivantes :

- Elèves de troisième : Les établissements d'origine effectuent manuellement la conversion des évaluations des bilans périodiques et du bilan de fin de cycle 4 en points pour l'affectation puis les saisissent dans l'application Affelnet Lycée.
- Autres candidats (2GT, 2<sup>de</sup> Pro, 1<sup>re</sup> année de CAP, Prépa-apprentissage) : Les établissements d'origine saisissent les moyennes des notes (matières) de l'année scolaire 2021-2022, qui seront converties en points par l'application Affelnet Lycée. Il n'y a pas de saisie pour le bilan de fin cycle 4 à réaliser. Ils sont d'emblée positionnés dans AFFELNET Lycée au niveau « Maîtrise satisfaisante » pour chacune des 8 composantes.